

Monsieur Maurice CULOT
Président du Conseil d'Administration
Monsieur Thierry BELENGER
Administrateur délégué
Archives d'Architecture moderne
55, rue de l'Ermitage
1050 Bruxelles

Bruxelles, le

N/Réf. : MLR/GM/XL2.150/s.525

Monsieur le Président du Conseil d'Administration,
Monsieur l'Administrateur délégué,

Concerne : IXELLES. Rue du Châtelain , 47. Maison personnelle d'Antoine Pompe. Portes de l'âtre du foyer du living-room

Lors de sa séance plénière du 12 septembre 2012, notre Commission a examiné le projet de restauration de la maison personnelle d'Antoine Pompe qu'elle a vivement encouragé. Parmi les travaux envisagés, ce projet prévoit notamment la remise en place ou la restitution à l'identique les portes du foyer du living-room.

Ces portes en cuivre battu, ornées d'un motif symétrique de pélicans, sont soigneusement conservées aux Archives d'Architectures modernes depuis 1970. Soucieuses de préserver les éléments décoratifs les plus fragiles de la maison, les AAM ont, en effet, reçu ces portes de l'architecte au moment où Antoine Pompe quitta sa maison.

Il s'agissait, à l'époque, de sauver ces éléments pour les conserver dans des conditions adéquates pour les générations futures. Le contexte est aujourd'hui différent. En effet, la maison est classée en sa totalité depuis 1997. La Direction et la Commission des Monuments et des Sites peuvent donc aujourd'hui garantir une protection efficace du monument ainsi qu'un contrôle strict de sa bonne conservation, y compris des éléments intérieurs. En outre, le propriétaire de la maison est très sensible à l'intérêt patrimonial de son bien, ce dont témoigne le projet de restauration actuel.

Dans ces conditions, il serait judicieux que les éléments conservés aux AAM retrouvent leur place d'origine plutôt que d'envisager leur restitution à l'identique. Outre les coûts qu'une telle démarche entraînerait, notre Commission s'est montrée réticente à l'idée de copier de véritables œuvres d'art signées en 1908 par l'artiste Lucien Rion. D'autre part, il apparaît essentiel de remettre en place les portes de l'âtre puisque, démunie de ces éléments, le foyer offre aujourd'hui piètre allure dans le living-room.

La CRMS estime, dès lors, que la démarche la plus pertinente à suivre serait de remettre en place les portes originelles dans le foyer de la maison d'Antoine Pompe. Elle vous invite à considérer cette proposition et à examiner la possibilité de mettre ces éléments en dépôt dans la maison de la rue du Châtelain. Une convention entre les AAM, le propriétaire de la maison et la Région pourrait préciser les modalités exactes de cette démarche. Afin de permettre au public d'admirer ces éléments dans leur contexte originel, la mise en dépôt pourrait être conditionnée à l'ouverture de la maison au public à des moments bien déterminés (par ex. une fois par an).

Dans l'espoir d'un accueil favorable de cette demande par le Conseil d'Administration des Archives d'Architecture moderne accueillera, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur l'Administrateur délégué l'expression de nos sentiments très distingués.

Marie Laure ROGGEMANS
Présidente de la CRMS

Copie : Mme Pascale Ingelaere, Conseillère, Cabinet du Ministre-Président Charles Picqué, en charge du Patrimoine.
AATL – DMS (Mme Fr. Boelens)